

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 mars 2016

Compte rendu



1. Affectation provisoire de résultat de fonctionnement 2015 – Ville

Section d'Investissement

Montant des dépenses réalisées : 2 229 353,76 €

Montant des recettes réalisées : 1 746 359,67 €

Déficit 2014 775 509,04 €

Déficit 2015 482 994,09 €

Déficit cumulé : 1 258 503,13 €

Solde des restes à réaliser : 544 243,00 €

Section de Fonctionnement

Montant des dépenses réalisées : 5 239 889,33 €

Montant des recettes réalisées : 5 547 334,57 €

Excédent 2014 592 422,38 €

Excédent 2015 307 445,24 €

Excédent cumulé : 899 867, 62 €

AFFECTATION PROVISOIRE DU RESULTAT

R 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé 714 260,13 €

D 001 - Déficit d'investissement reporté 1 258 503,13 €

R 002 - Excédent de fonctionnement reporté 185 607,49 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a

2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON

4 abstentions : Mme DESRUES, M TROYARD (pouvoir), Mme ZERKAOUI, M DELAMARE

2. Affectation provisoire de résultat de fonctionnement 2015 – Atelier relais

Section d'Investissement

Montant des dépenses réalisées : 4 379,65 €

Montant des recettes réalisées : 28 154,23 €

Déficit 2014 3 789,21 €

Excédent 2015 23 774,58 €

Excédent cumulé : 19 985,37 €

Section de Fonctionnement

Montant des dépenses réalisées : 133 145,88 €

Montant des recettes réalisées : 144 958,49 €

Excédent 2014 1 156,34 €

Excédent 2015 11 812,61 €

Excédent cumulé : 12 968,95 €

AFFECTATION PROVISOIRE DU RESULTAT

| | |
|--|-------------|
| R 001 - EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE | 19 985,37 € |
| R 002 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE | 12 968,95 € |

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON
4 abstentions : Mme DESRUES, M TROYARD (pouvoir), Mme ZERKAOUI, M DELAMARE

3. Affectation provisoire de résultat de fonctionnement 2015 – Lotissement « Les Hauts de Callouet »

Section d'Investissement

| | |
|----------------------------------|--------|
| Montant des dépenses réalisées : | 0,00 € |
| Montant des recettes réalisées : | 0,00 € |

Déficit cumulé **45 287,69 €**

Solde positif des restes à réaliser **45 290,00 €**

Section de Fonctionnement

| | |
|----------------------------------|--------|
| Montant des dépenses réalisées : | 0,00 € |
| Montant des recettes réalisées : | 0,00 € |

Excédent cumulé **0,00 €**

AFFECTATION PROVISOIRE DU RESULTAT

D 001- DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 45 287,69 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON
4 abstentions : Mme DESRUES, M TROYARD (pouvoir), Mme ZERKAOUI, M DELAMARE

4. vote des taux – Année 2016

Considérant que pour l'équilibre budgétaire il n'est pas nécessaire de procéder à une augmentation des taux, il est proposé de fixer les taux d'imposition 2016 comme suit :

| | | |
|---|-----------------------|-----------|
| - | Taxe d'Habitation | : 4,25 % |
| - | Taxe Foncier Bâti | : 12,08 % |
| - | Taxe Foncier Non Bâti | : 27,29 % |

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

5. Vote du budget primitif 2016 – Ville

Note de synthèse annexée au BP 2016

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON
4 abstentions : Mme DESRUES, M TROYARD, Mme ZERKAOUI, M DELAMARE

6. Vote du budget primitif 2016 – Atelier relais

Note de synthèse annexée au BP 2016

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON
4 abstentions : Mme DESRUES, M TROYARD, Mme ZERKAOUI, M DELAMARE

7. Vote du budget primitif 2016 – Lotissement « Les Hauts de Callouet »

Note de synthèse annexée au BP 2016

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON
1 abstention : M DELAMARE

8. Subvention d'équilibre au budget Lotissement «Les Hauts de Callouet » - Année 2016

Il convient de procéder au versement d'une subvention d'équilibre de 7 000 € au budget annexe lotissement « Les Hauts de Callouet » afin d'assurer l'équilibre budgétaire.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a

2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON

1 abstention : M DELAMARE

9. Répartition des dépenses du poste budgétaire 6232 « Fêtes et cérémonies » - Année 2016

Il est nécessaire de procéder à la répartition du compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » dont le détail est indiqué dans la délibération.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a

6 abstentions : Mme DESRUES, M TROYARD, Mme ZERKAOUI,

Mme GOETHEYN, M BOUDON, M DELAMARE

10. Convention avec M. Le Préfet de l'Eure définissant les modalités de versement du fonds de soutien pour le refinancement du contrat de prêt renégocié

Il convient d'autoriser M. le Maire à signer avec le représentant de l'Etat les conditions de versement du fonds de soutien pour le refinancement d'un contrat de prêt.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a

2 abstentions : Mme GOETHEYN, M BOUDON

11. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Eure pour une représentation de l'Opéra de Rouen

Compte tenu de l'organisation d'une représentation avec l'orchestre de l'Opéra de Rouen le 17 septembre 2016, il est possible d'obtenir une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Eure. Il s'agit donc d'autoriser M. le Maire à solliciter cette subvention.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

12. Vente de lots – lotissement communal « Les Hauts de Brionne »

La ville de Brionne va viabiliser la première tranche du lotissement « Les Hauts de Callouet » et il convient de fixer les prix de 21 lots et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes relatifs à cette opération.

| N° du lot | Superficie m ² | Prix de vente TTC |
|-----------|------------------------------|-------------------|
| 1 | 857 | 41 984,43 € |
| 2 | 637 | 36 740,89 € |
| 3 | 600 | 35 686,80 € |
| 4 | 608 | 35 797,82 € |
| 5 | 548 | 32 593,94 € |
| 6 | 896 | 42 819,84 € |
| 7 | 801 | 40 202,19 € |
| 8 | 767 | 38 495,73 € |
| 9 | 623 | 36 307,19 € |
| 10 | 621 | 36 190,64 € |
| 11 | 587 | 34 913,59 € |
| 12 | 539 | 32 058,64 € |
| 13 | 746 | 37 441,74 € |
| 14 | 802 | 40 252,38 € |
| 15 | 743 | 37 291,17 € |
| 16 | 597 | 35 508,37 € |
| 17 | 556 | 33 069,77 € |
| 18 | 535 | 31 820,73 € |
| 19 | 636 | 36 683,21 € |
| 20 | 817 | 41 005,23 € |
| 21 | 806 | 40 453,14 € |

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contres : Mme GOETHEYN, M BOUDON
1 abstention : M DELAMARE**

13. Attribution des subventions aux associations non sportives – Année 2016

Il s'agit d'attribuer les subventions 2016 aux différentes associations selon le tableau mentionné dans la délibération

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 abstentions : Mme GOETHEYN, M BOUDON**

14. Acompte de subvention aux associations sportives – Année 2016

Il s'agit de verser un acompte aux clubs sportifs dans l'attente des pièces administratives nécessaires à l'instruction des dossiers et la répartition définitive qui sera réalisée par l'OMS.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

15. Modification du tableau des effectifs

Il convient de modifier le tableau des effectifs afin de permettre la nomination d'un agent en remplacement d'un départ à la retraite.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

16. Contrat de spectacle pour le bal du 13 juillet – Orchestre « Marcel Roulleaux »

Il s'agit d'organiser le traditionnel bal populaire du 13 juillet 2016 au soir avec l'orchestre « Marcel Roulleaux » pour un montant de 1 300 euros.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

17. Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la gestion de la SEMEAD

Ce rapport est relatif à la gestion de la Société d'Economie Mixte Eure Aménagement Développement pour les années 2010 à 2014. Ces observations ont été arrêtées par la Chambre Régionale des Comptes le 24 novembre 2015.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

18. Autorisation à M le Maire de participer à la vente par adjudication pour la parcelle cadastrée AE 78 (lots 1, 2, 5, 7, 8, 9 et 11)

Dans le cadre d'une vente par adjudication d'un bâtiment qui présente un intérêt indéniable dans l'histoire communale (chapelle Notre Dame) il convient d'autoriser monsieur le Maire à participer à l'adjudication.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.

19. Autorisation à M le Maire de participer à la vente par adjudication pour la parcelle cadastrée AE 425 (lots 1 et 3)

Dans le cadre d'une vente par adjudication d'un bâtiment qui présente un intérêt indéniable dans l'histoire communale (chapelle Notre Dame) il convient d'autoriser Monsieur le Maire à participer à l'adjudication.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité.